



La lettre de Sapois



N° 55

Sapois, le 4 avril 2019

► Nettoyage de Printemps

L'opération Nettoyage de Printemps aura lieu le **Samedi 6 avril 2019**, avec le concours des JRS et des bénévoles. Rendez-vous à toutes les bonnes volontés devant la salle polyvalente à **14 heures**, muni d'un gilet fluo. A l'issue de ce ramassage une collation sera offerte par la commune. Venez nombreux pour embellir et donner une belle image de votre commune.

► Conseil Municipal

La prochaine réunion du conseil aura lieu le **Vendredi 12 avril 2019 à 20 heures**. A l'ordre du jour : le vote du Budget Primitif 2019.

► Horaires déchèterie de la Prêle

Du 01/04 au 31/10 : Lundi et Mardi = 14 h – 18 h

Du Mercredi au Samedi = 8h30 à 12 h et de 14h à 18h (18h30 le Samedi)

► Inscriptions Ecole Maternelle

Nous prenons dès à présent les inscriptions pour la prochaine rentrée à l'école maternelle, des petits nés en **2016**. Vous munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant. Inscription au secrétariat de mairie, aux horaires d'ouverture.

► Halte à l'écobuage !

Une fois de plus les sapeurs-pompiers sont intervenus ce week-end sur la commune, pour éteindre le feu dû à un écobuage non maîtrisé.

Il est rappelé les termes de l'arrêté préfectoral en vigueur : « **il est interdit** à toute personne de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur des bois et forêts et à moins de 200 mètres de ceux-ci, y compris sur les aires aménagées pour l'accueil du public (barbecue – feux de camp – réchaud à gaz...) les barbecues restent autorisés à proximité immédiate des maisons, en présence d'une ressource en eau (extincteur, tuyau d'arrosage, seaux d'eau....) prête à être immédiatement utilisée »

L'écobuage, c'est-à-dire un débroussaillage à l'air libre par le feu reste une pratique risquée et qui doit être encadrée.